



COMMENTAIRES DU CPQ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS DE L'AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE SUR LE PROJET BEAUPORT 2020 DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUEBEC (APQ)

- Février 2017 -

Table des matières

Introduction.....	4
Première partie – L’importance d’optimiser les pôles logistiques au Québec.....	5
A) Un secteur porteur pour la prospérité du Québec.	
B) Beauport 2020, un projet qui s’inscrit dans une démarche globale.	
Deuxième partie – Dans le respect des citoyens et de l’environnement.....	7
A) Le CPQ confiant des mesures de prévention et d’atténuation proposées par le Port de Québec en matière d’impacts sociaux et environnementaux.	
B) Un processus de consultation mené dans les règles de l’art.	
Troisième partie – Des retombées économiques profitables pour tous.....	9
A) Un emplacement stratégique dont il faut tirer profit.	
B) L’importance pour la compétitivité du Port de Québec de moderniser ses installations dans un contexte nord-américain.	
C) Des investissements profitables pour la région de Québec et la création d’emplois.	
Conclusion.....	11

Le CPQ (Conseil du patronat du Québec) a pour mission de s'assurer que les entreprises disposent au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale.

Point de convergence de la solidarité patronale, il constitue, par son leadership, une référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

COMMENTAIRES DU CPQ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS DE L'AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE SUR LE PROJET BEAUPORT 2020 DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC (APQ)

FÉVRIER 2017

INTRODUCTION

Le fleuve Saint-Laurent, son golfe et ses affluents ont été au cœur de la découverte de la Nouvelle-France à partir de l'Europe, ainsi que du développement et de l'essor du Québec jusqu'à aujourd'hui. Cet essor fut marqué par la fondation de la Ville de Québec, et de son port, qui ouvrait une route commerciale vers la région des Grands-Lacs, un axe toujours aussi stratégique au moment d'apprécier le projet Beauport 2020.

Dans son plan stratégique 2014-2017, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) s'est doté de la mission de s'assurer que les employeurs puissent disposer des meilleures conditions possibles pour prospérer au Québec et d'objectifs qui visent notamment à garantir une économie durable reposant sur des éléments structurants. Ces éléments de son plan stratégique ont amené le CPQ à s'intéresser au projet Beauport 2020 du Port de Québec, à ses retombées économiques, aux avantages concurrentiels qu'il procurerait à l'industrie maritime et à l'économie québécoise, à son rôle dans l'optimisation des pôles logistiques, ainsi qu'à son acceptabilité sociale et environnementale.

En outre, le CPQ est très sensible au dynamisme du secteur du transport de marchandises. C'est pourquoi il étudie actuellement les conditions qui permettront à ce secteur de maximiser sa contribution au dynamisme économique du Québec, tout en l'aidant à investir et à s'engager dans la transition énergétique nécessaire à la réduction de son empreinte environnementale. Dans ce contexte également, le projet Beauport 2020 se situe avantageusement.

De par les retombées économiques et les emplois qu'il créera, les démarches rigoureuses de consultations qui ont été menées par l'administration portuaire, mais par-dessus tout, pour son inscription dans une démarche stratégique plus vaste d'optimisation des pôles logistiques au Québec tel qu'envisagé par la Stratégie maritime, le CPQ donne son appui au projet Beauport 2020.

Il s'agit d'un projet structurant pour la prospérité du Québec.

Première partie

L'importance d'optimiser les pôles logistiques au Québec

A) Un secteur porteur pour la prospérité du Québec

Le transport des marchandises est un pilier de l'économie québécoise, essentiel à la qualité de vie des citoyens et aux échanges commerciaux qui assurent notre prospérité. Le volet maritime est d'ailleurs au cœur de la Stratégie maritime gouvernementale, un projet ambitieux qui vise à doter le Québec d'une vision et d'un plan d'action structurant pour tirer pleinement profit de la richesse naturelle qu'est le fleuve Saint-Laurent.

Cette stratégie reconnaît la contribution des chaînes logistiques de transport des marchandises, en premier lieu celle du transport maritime qui est appelée à croître davantage au cours des prochaines années.

Les chaînes logistiques de transport emploient plusieurs dizaines de milliers de personnes et soutiennent d'importantes retombées économiques. Elles assurent la grande majorité des approvisionnements en denrées alimentaires et l'acheminement des biens consommés quotidiennement.

Sans qu'il existe des données centralisées et exhaustives quant aux retombées engendrées, les membres de cette industrie donnent un aperçu de l'importante contribution du secteur.

Le secteur du transport des marchandises, au Québec, c'est¹ :

- Des retombées annuelles de **13,4 G\$**, soit **4 % du PIB** (2015) ;
- Quelque **115 400 emplois** au Québec (2014) ;
- Près de 4,5 millions de véhicules de transport, une vingtaine de ports commerciaux, 36 terminaux intermodaux spécialisés, 3 aéroports internationaux et 82 aéroports régionaux ;
- Plus de **500 millions de tonnes de marchandises transportées** annuellement ;
- Le camionnage est le plus utilisé avec 54 % du tonnage total, suivi du **transport maritime (32 %)**, ferroviaire (14 %) et aérien (moins de 1 %).

Fort de cette stratégie et de la situation enviable dont jouit déjà le secteur maritime au Québec, mais dans un contexte de forte concurrence internationale, le Québec et le Canada se doivent d'investir dans la compétitivité de leurs pôles logistiques afin d'en faire un secteur phare de notre économie, comme il en a le potentiel.

B) Beauport 2020, un projet qui s'inscrit dans une démarche globale

Avec ce projet qui propose notamment l'agrandissement de la ligne de quai et le raccordement aux réseaux ferroviaires et routiers existants, Beauport 2020 s'inscrit dans cette démarche globale d'optimisation porteuse pour la prospérité de l'économie québécoise.

¹ Étude du CPQ sur le transport de marchandises à venir.

À terme, ce projet permettra de créer d'importantes retombées économiques supplémentaires, d'attirer des investissements privés majeurs par des acteurs qui voudront bénéficier des capacités accrues des installations et contribuera à améliorer la compétitivité de ce pôle logistique d'importance face à l'évolution des pôles concurrents à l'échelle continentale.

Deuxième partie

Dans le respect des citoyens et de l'environnement

Le CPQ regroupe des employeurs de partout au Québec, certains étant les instigateurs de projets de développement, d'autres étant directement ou indirectement affectés, de diverses façons, par ces projets.

Ainsi, dans le cadre des projets de développement comme celui qui est proposé par l'Administration portuaire de Québec avec son projet Beauport 2020, le CPQ réfléchit à la fois à la lumière des besoins exprimés par les promoteurs et les communautés d'accueil. Comme le CPQ le rappelait dans son mémoire sur le livre vert sur l'acceptabilité sociale déposé par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec en février 2016, il fait partie intégrante de sa mission que de veiller à l'arrimage entre les intérêts respectifs de chacune de ces parties prenantes, aux fins d'une plus grande prospérité.

A) Le CPQ confiant des mesures de prévention et d'atténuation proposées par le Port de Québec en matière d'impacts sociaux et environnementaux

Animé par cette mission et soucieux de son respect par ses membres, le CPQ est satisfait des démarches entreprises par le Port de Québec afin de répondre aux préoccupations existantes quant aux impacts sociaux et environnementaux du projet.

Il est évident que tout développement de projet majeur d'infrastructure comporte des impacts sur son environnement et sa communauté avoisinante. Cela dit, le Port a démontré sa responsabilité en commandant toutes les études environnementales nécessaires auprès de firmes reconnues. Dans le même esprit, les mesures d'atténuation de même que les programmes de surveillance et de suivi environnemental rigoureux qui sont proposés dans l'étude d'impact en font la preuve.

Cette orientation cadre de façon cohérente avec la volonté exprimée par l'Administration portuaire de Québec au cours des dernières années. Cette volonté s'est d'ailleurs traduite par la mise en place de plusieurs outils de gestion significatifs en termes sociaux et environnementaux. Par exemple : le maintien d'un comité de liaison permanent, l'adoption d'un plan d'action en développement durable ou le processus d'examen de l'Alliance verte².

Ayant pris connaissance des démarches de consultation entreprises par l'Administration portuaire de Québec et des mesures d'atténuation qui seront mises en place, le CPQ est confiant que celles-ci feront en sorte de minimiser autant que possible les impacts environnementaux notamment sur la qualité de l'air et de l'eau, la faune et la flore aquatique, l'érosion des berges, ainsi que les impacts sociaux entre autres reliés à la luminosité, l'accès au territoire et l'usage du secteur pour les activités de loisirs et la sécurité publique.

² <https://allianceverte.org/>

B) Un processus de consultation mené dans les règles de l'art³

Le CPQ est également satisfait des démarches de consultation de la communauté et des parties prenantes entreprises par le Port de Québec pour lesquelles un processus rigoureux et exhaustif a été mis en application.

Le Port a fait preuve de proactivité en tenant des portes-ouvertes et des séances d'informations lors desquelles la communauté a pu en apprendre davantage sur le projet et lors desquelles l'administration du Port a noté les questions des citoyens et des groupes afin d'y répondre dans son étude d'impact. En plus de ces portes-ouvertes, le Port a organisé des rencontres avec les parties prenantes et Beauport 2020 a figuré à la liste des sujets de discussion de toutes les rencontres du Comité de Cohabitation Port-Communauté (CCPC) depuis 2015.

De plus, le Port a largement diffusé des feuillets d'information dans les quartiers avoisinants, des avis dans les médias et une vidéo explicative du projet, du rôle stratégique du Port de Québec dans le corridor de commerce Saint-Laurent–Grands Lacs et pour l'économie, de même que des bénéfices liés aux mesures d'atténuation mises en place par l'Administration portuaire de Québec et ses partenaires en matière environnementale.

Ce processus a été mené, selon le CPQ, dans les règles d'art et dans le respect de l'acceptabilité sociale, un facteur essentiel pour la réussite des projets de développement.

³ <http://www.ceaa-acee.gc.ca/050/documents/p80107/116702F.pdf> - Pages 4-21 et 4-22

Des retombées économiques profitables pour tous

A) Un emplacement stratégique dont il faut tirer profit⁴

Le Port de Québec bénéficie d'un emplacement et de caractéristiques techniques qui en font une plaque tournante stratégique pour le transport maritime.

Ce site peut compter sur une colonne d'eau à marée basse lui permettant d'accueillir d'imposants navires nécessitant une certaine profondeur pour accoster. Situé au centre du réseau routier et ferroviaire, il mise également sur une pleine intermodalité, ce qui lui a d'ailleurs permis de devenir un lieu de transbordement stratégique pour le vrac solide et liquide. À cet égard, il est à noter que cette intermodalité sera par ailleurs optimisée par le projet Beauport 2020 et permettra d'optimiser l'utilisation des différents modes de transport de marchandises tout en offrant des occasions de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Soulignons à ce titre que le transport de marchandises par voie maritime est reconnu pour son efficacité énergétique en plus de représenter un atout certain pour la réduction des émissions de GES. De plus, le port de Québec est situé en plein cœur de l'activité industrielle, agricole, minière, sidérurgique et touristique. Finalement, il est en opération toute l'année.

Toutes ces caractéristiques lui confèrent un rôle incontournable au sein de la route de commerce continentale et en fait également un des ports les plus importants au Canada en termes de tonnage et, sans surprise, de retombées économiques.

Il est ainsi essentiel que le Port de Québec puisse continuer à tirer profiter de ces avantages concurrentiels pour mieux assurer sa pérennité, ce qui, aux yeux du CPQ, justifie l'agrandissement de ses installations.

B) L'importance pour la compétitivité du Port de Québec de moderniser ses installations dans un contexte nord-américain

Dans un contexte marqué par une évolution rapide des capacités logistiques, il n'est pas étonnant que le Port de Québec ait atteint sa pleine capacité de développement sous ces conditions actuelles. Malgré tout son potentiel, le Port n'échappe pas à la compétition féroce qui existe entre les ports de la côte est américaine.

Il y a présentement une forte tendance mondiale à l'investissement dans les infrastructures maritimes. Non seulement doivent-elles s'adapter aux intempéries qui les dégradent, elles doivent également s'ajuster aux préoccupations environnementales et sécuritaires ainsi qu'aux standards de l'industrie. Au même moment, toutes les entreprises du monde dont la marchandise transige par des ports sont à la recherche de gains d'efficacité dans leurs opérations de transport.

⁴ <http://www.portquebec.ca/projects/a-propos-du-port/developpement/projets-davenir/agrandissement-secteur-beauport>

Face à ces impératifs et à l'importante croissance du commerce mondial, les infrastructures portuaires n'ont d'autres choix que de se moderniser afin d'optimiser leurs installations et s'adapter à l'évolution technologique du secteur naval. C'est ce qu'offre Beauport 2020.

C) Des investissements profitables pour la région de Québec et la création d'emplois⁵

D'un point de vue économique, le projet Beauport 2020 représente également un fort potentiel de développement économique non seulement pour la région de Québec, mais également pour l'ensemble de la province qui bénéficiera du gain d'efficacité et de capacité de traitement, des recettes fiscales supplémentaires engendrées, du réaménagement de la Baie de Beauport et des autres retombées connexes.

Il s'agit en effet d'un projet majeur représentant un investissement initial de l'ordre de 190 M\$ dont 70 % proviennent du privé auquel sont susceptibles de s'ajouter des investissements de 250 à 400 M\$ pour l'aménagement des installations supplémentaires à construire sur le terrain de l'arrière-quai.

Dans sa phase de construction qui devrait durer 5 ans, il est estimé que le projet créera 1 200 emplois par année et quelque 1 100 emplois permanents supplémentaires durant la phase d'opération.

En somme, Beauport 2020 pourrait ajouter 100 M\$ par an en retombées économiques pour les vingt prochaines années selon les estimations du Port.

De cet angle, il s'agit d'un projet majeur pour la région dont bénéficiera toute la chaîne de valeur du port, des importateurs et exportateurs aux transporteurs routiers et ferroviaires en passant par les entreprises logistiques, les centres de distribution et tous les services professionnels s'y rattachant.

⁵ <http://www.portquebec.ca/projects/a-propos-du-port/developpement/projets-davenir/agrandissement-secteur-beauport> - Page 2-7

CONCLUSION

En somme, aux yeux du CPQ, l'administration portuaire a su démontrer la pertinence de ce dernier, son potentiel économique, sa contribution à la Stratégie maritime du Québec, ses retombées pour toute la chaîne de valeur maritime et du transport de marchandises et sa capacité à créer des emplois. Par-dessus tout, le Port a été en mesure de démontrer sa responsabilité quant à la réduction autant que possible des impacts environnementaux et sociaux inhérents.

À la lumière de ces observations qu'a pu faire le CPQ, nous offrons notre appui au projet Beauport 2020, car nous pensons qu'il sera en mesure de contribuer à la prospérité du Québec.



WWW.CPQ.QC.CA

Conseil du patronat du Québec
1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510
Montréal (Québec) H3A 2R7

Téléphone : 514 288-5161
ou 1 877 288-5161
Télécopieur : 514 288-5165

www.cpq.qc.ca